



Draguer par un policier au commissariat et sur un site comunautair

Par **maykee**, le **26/04/2009** à **02:10**

Bonjour,
Voici ma delicate experience en ce moment je compte sur vous pour en savoir plus
merci
Ma copine a eu besoin de déposer plainte a son commissariat dans sa ville le
probleme c'est que la personne qui a reçu sa deposition a ete insistant en la draguant jusqu'a
lui donner son numero personnel et l'appeler sur son lieux de travail pretextant des pieces soit
disant manquante le probleme est qu'hier elle s'est retrouvé demandant d'être amie avec celui
si sur un site communautaire alors qu'elle ne le connaît pas du tout il s'est servi de toute ses
information personnel qu'il a eu sur elle afin de la retrouver delibereement sur internet le souci
c'est que cela depasse complètement les limites professionnel du coup que faire porter plainte
contre ? quelle demarche peut on utiliser sans avoir peur des represaille de la part de la
police car cela est vraiment tres intrusif
Merci de tout coeur pour votre aide nous
craignons vraiment être tombé sur un malade

Par **Leviatant**, le **08/09/2015** à **22:06**

Pourquoi déposer plainte ?
Rien n'interdit juridiquement à quelqu'un d'ajouter tel ou tel
personne en ami sur internet
Faut qu'elle remette les choses à ça place en lui disant stop
c'est tout.

Par **Lag0**, le **09/09/2015** à **06:59**

Bonjour Leviatant,
Vous répondez à une question posée en 2009 !
J'espère que maykee n'attend plus après vous...